

FORMULAIRE DE SAISINE

de la Commission Départementale d'Appui et de Suivi à la Scolarisation (CD2AS)

Document à transmettre par mail : ce.ien54-nancy3@ac-nancy-metz.fr

La CDA2S

La Commission Départementale d'Appui à la Scolarisation et de Suivi (CDA2S) est constituée d'une équipe pluridisciplinaire, regroupant des professionnels de l'Éducation nationale, issus du 1er et du 2nd degré, ainsi que des représentants d'établissements médico-sociaux. Son objectif est de renforcer la communauté éducative en apportant un soutien préventif ou ponctuel aux équipes pédagogiques. La commission accompagne, conseille, informe, et assure le suivi des parcours des élèves. Elle n'est sollicitée qu'après l'épuisement de toutes les aides et ressources disponibles, telles que les projets d'aide individualisée, les adaptations, et l'accompagnement par le Pôle Ressources ou les personnes ressources identifiées.

L'étude des demandes d'intervention ne pourra avoir lieu que si les dossiers sont complets (PPRE, PPS, PAP, etc.). À l'issue de l'analyse, la CDA2S désignera les acteurs chargés d'intervenir sur la situation.

Description des différents acteurs mobilisables:

L'EMASco :

L'EMASCO est une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels du médico-social (éducateurs spécialisés, enseignants spécialisés, psychologues...). Elle intervient après sollicitation de l'équipe enseignante ou de la communauté éducative pour renforcer la scolarisation des élèves en difficulté en apportant conseils, proposant certaines ressources (aménagements, outils, supports...) et expertise aux professionnels.

Cette intervention est limitée dans le temps et ne consiste pas en un accompagnement individuel et direct auprès d'un enfant mais à un soutien d'une équipe.

Pôle École Inclusive:

L'équipe du Pôle École Inclusive (EI) intervient pour soutenir l'accompagnement pédagogique des équipes et des enseignants dans la gestion de situations d'élèves présentant des besoins spécifiques. Les conseillers/conseillères pédagogiques EI apportent leur expertise aux équipes éducatives, et ou collaborent avec les équipes de circonscription dans le 1er degré pour offrir un accompagnement adapté.

Le plateau mobile du PIAL renforcé

Après une co visite (éducateur et Conseiller Pédagogique de Circonscription) en classe en présence des élèves, le Plateau mobile définira avec le ou les enseignants de la classe et le/la CPC le projet d'accompagnement. Chaque projet s'organisera autour d'interventions du plateau mobile au sein de l'établissement (co-interventions ou travail individuel avec l'élève) et de temps hors présence du plateau mobile. L'intervention dans sa globalité ne dépassera pas 12 semaines.

Le professeur ressource TSA :

Le/la professeur/e ressource autisme (PRTSA) accompagne et conseille l'équipe éducative en leur fournissant des conseils pédagogiques et des aides méthodologiques précieuses. Il/elle participe à l'évaluation des besoins, élabore et met à disposition des ressources pour les adaptations scolaires.

Il/elle sensibilise les équipes à l'accompagnement des élèves avec TSA dans leur parcours de scolarisation.

Demande:

Commune : Circonscription :

Secteur PIAL : Établissement :

Précisions sur l'élève sujet de la demande : Date de naissance : / /

NOM : Prénom :

Nom de l'enseignant : Classe :

Nature de la demande :

Formation / sensibilisation

Observation et soutien

Description de la situation :

Quels besoins ou attentes avez-vous vis à vis de la commission?

Pièces à joindre **impérativement** selon les actions déjà mises en place (cocher) :

Extraction depuis le LPI du : PPRE PAP MOPPS

Compte rendu d'accompagnement par les CPC et/ou préconisations du pôle ressources ou du GPDS pour le second degré.

Dernier compte rendu d'équipe éducative ou d'équipe de suivi de scolarisation (ESS)

Suivis par les partenaires extérieurs :

Suivi par des services sociaux. Préciser (ASE, AEMO, Assistante Sociale, etc) :

Suivis extérieurs : CMP, CMPP, Sessad, CAMSP, professionnels libéraux, autre

Identification de la personne à contacter pour traiter la demande

Nom de l'IEN CCPD ou du Chef d'établissement:

Avis motivé de l'IEN (1er degré) ou du chef d'établissement (2d degré):

L'IEN CCPD / Le chef d'établissement
Signature

Cadre réservé à la circonscription École Inclusive de NANCY 3

Date de réception du formulaire par la DSDEN :

 / /

Chrono°

Décision de la CDA2S :

L'IEN EI
Signature